

Les Nouvelles

de Loire Atlantique

Bi-mensuel édité par la Fédération du Parti Communiste Français
N° 685 - 4 Mars 1999 - Prix 2,50 F

8 mars :



Une seule journée par an pour voir le monde avec un regard de femme, ça ne suffit plus !

**La
parité :
un enjeu
de
société**

En quelques années, le monde a plus changé que durant ce demi-siècle. Quelles sont en effet les nouvelles sources de richesses, de bien être et finalement de puissance? L'information et sa circulation, le savoir et sa diffusion, la relation sous toutes ses formes interindividuelles ou collectives.

Comment ne pas voir que dans ces domaines les femmes, en raison de leur identité et de leur histoire, sont aussi bien placées que les hommes pour relever les défis qui s'annoncent.

Débattre, éduquer, convaincre ne suffisent plus pour modifier une situation qui perdure malgré les bonnes volontés. Pour atteindre à l'égalité effective des hommes et des femmes à tous les échelons et dans tous les secteurs de la société française, il faut que le politique prenne des dispositions.

Et pour cela le temps de la contrainte est arrivé.

Une pratique renouvelée du pouvoir et de la démocratie ne sera possible que soutenue par une volonté politique sans faille.

Pour cela, les Communistes appellent de leurs efforts et de leurs vœux, les femmes et les hommes de ce pays à faire irruption sur le champ politique.

Pour une égalité réelle au-delà des promesses de circonstances, électorales ou non. Une égalité plus urgente que jamais, non seulement pour les femmes, mais pour notre pays, car plus que jamais, la participation des unes va de pair avec l'intérêt national.

La majorité sénatoriale a encore du mal à tolérer que les femmes participent avec des responsabilités, à la direction des affaires du pays.

Le blocage de la révision constitutionnelle visant à instituer le principe de l'égal accès, des hommes et des femmes, aux mandats et aux fonctions électives est inadmissible.

Sauf à mettre en cause le droit de tout citoyen éligible de se présenter à un scrutin, la majorité sénatoriale estime qu'il relève de la responsabilité des partis politiques de favoriser la mise en oeuvre de l'objectif de parité.

Il faut rappeler que près de 80% de la population souhaite voir aboutir cette réforme. Il est temps de jeter à bas ce monument d'hypocrisie. Ce n'est pas une polémique, c'est un plébiscite.

L'enjeu est de reconnaître aux femmes l'égal et juste place qui leur revient dans le cadre de la démocratie.

*Echangeons nos idées
et nos propositions*

**10 mars
à 18 h 30**

**Salons
Mauduit
à NANTES**

FORUM

organisé par
le Parti Communiste Français



ACTUALITÉ

Le mauvais procès du tabac

► Suite à l'action judiciaire intentée par la Caisse primaire d'assurance maladie de Saint-Nazaire contre les manufactures de tabacs, Jean-Yves Lehuédé nous donne l'avis du syndicat CGT de la Caisse.

10.000 rencontres avec le PCF

► Dans le département, les rencontres publiques organisées par les organisations du Parti Communiste Français rassemblent de nombreuses personnes. Nous nous rendons dans ce numéro des Nouvelles à Châteaubriant, Trignac, chez les cheminots et à la centrale de Cordemais.

Les dossiers des Nouvelles : La Chasse

► Les deux pages des dossiers des Nouvelles sont consacrées à la chasse. L'Europe et la chasse, le droit de chasser, un acquis français à lire en pages 5 et 6.

«Changer, oui, c'est nécessaire... Mais ça semble tellement difficile. Et puis, nous ne sommes pas seuls au monde, il y a l'Europe, la mondialisation...». Et si les citoyens avaient la possibilité de s'en mêler ?

Parti ouvert cherche esprits libres

pour construire avenir ...

Les 10 000
rendez-vous

Parti communiste français

► Ce que les Français pensent de la politique économique et sociale du gouvernement selon le baromètre L'Expansion-LCI-BVA (février 1999)

Question : personnellement, diriez-vous que la politique économique menée actuellement par le gouvernement est...

	Février 99	Rappel janv. 99
Très bonne	1	2
Plutôt bonne	39	42
Total bonne	40	44
Plutôt mauvaise	36	40
Très mauvaise	13	11
Total mauvaise	49	51
Ne sait pas	11	5

Question : personnellement, diriez-vous que la politique sociale menée actuellement par le gouvernement est...

	Février 99	Rappel janv. 99
Très bonne	1	3
Plutôt bonne	36	36
Total bonne	37	39
Plutôt mauvaise	41	45
Très mauvaise	14	12
Total mauvaise	55	57
Ne sait pas	8	4

Question : personnellement, quel est l'impôt que vous souhaiteriez voir baisser en priorité ?

	Février 99
L'impôt sur le revenu	31
La TVA	49
La taxe d'habitation	18
Ne sait pas	2

La politique sociale du gouvernement est pénalisée, puisque les avis favorables, pour l'ensemble de l'échantillon, accusent une chute de 2 points (37 %, contre 39 % le mois dernier).

Là encore, les sympathisants de la majorité plurielle sanctionnent la politique sociale de Lionel Joseph (54 % de satisfaits contre 56 % en janvier). La chute de confiance est brutale chez les ouvriers (- 11 points), les employés (- 6 points) et les professions intermédiaires (- 11 points).

1999 paraît devoir être une année décisive, une « année charnière ». Non pas parce qu'elle est la dernière avant l'an 2000. Mais parce que la réussite du changement pour lequel notre peuple a donné la majorité à la gauche plurielle, va se jouer dans les mois qui viennent, en fonction des décisions qui seront prises, des réformes qui seront engagées.

Dans les derniers mois de l'année 1998, certaines évolutions marquées par des mouvements sociaux, des comportements électoraux exprimaient une volonté grandissante que soient apportées des réponses plus nettes, plus déterminantes aux problèmes des Français.

Ces évolutions n'indiquent pas un « retournement » de l'opinion à l'égard de la majorité, du gouvernement. Elles ne peuvent pas non plus être considérées seulement comme des manifestations d'impatience. Certes, nombreux sont nos concitoyens qui, ayant considéré comme raisonnable la demande que leur avait faite Lionel Jospin de lui accorder du temps pour engager les changements, se disent, dix neuf mois ayant passé, que des résultats devraient maintenant se faire sentir plus nettement et plus positivement pour eux. Certains même - par exemple parmi les retraités - s'interrogent, parfois avec un mécontentement compréhensible, sur le fait que leur situation s'est, au contraire, détériorée.

Et comment ne pas comprendre les sentiments éprouvés par ceux qui, attendant des résultats significatifs en matière de lutte contre le chômage, se trouvent confrontés à des licenciements massifs dans les grandes entreprises ou à des cessations d'activité de PME-PMI les privant de leur emploi ? En même temps, dans leur grande majorité, ceux qui expriment ces impatiences, ces mécontentements, voire ces colères, savent faire la différence entre la droite qui, si elle était restée au pouvoir, aurait aggravé la situation du pays, et la gauche qui s'efforce de l'améliorer.

D'avantage que de l'impatience ou du mécontentement, ce que me semblent exprimer ces évolutions, c'est un doute qui s'installe et grandit : fait-on bien tout ce qu'il faut pour que de réels changements aient lieu - notamment en matière d'emploi ? Depuis juin 1997 - et bien avant, dans le débat national que nous avons engagé sur les conditions du changement en France, puis dans les discussions avec le Parti socialiste en avril 1997, et dans la campagne des élections législatives elle-même - nous ne cessons d'affirmer la nécessité, pour pouvoir répondre aux attentes des français, avec des résultats concrets, positifs dans leur vie quotidienne, de réformes profondes touchant aux structures mêmes de l'économie et de la société.

Robert Hue au Comité national des 28 et 29 janvier 1999.

► La proposition d'organiser 10.000 rendez-vous avec les Communistes pour construire l'avenir, nécessite beaucoup d'efforts pour réussir.

Il s'agit de rencontres publiques dans les quartiers, sur les lieux de travail, dans les cantons ruraux, organisées par les cellules du Parti comme notre dernier numéro des « Nouvelles » faisait écho des premières initiatives sur notre département.

A ces rencontres publiques, nous proposons d'ajouter d'autres rendez-vous sous forme

de points de rencontres, de rencontres plus personnalisées à l'initiative d'adhérents du Parti, d'élus, de dirigeants en direction de leur entourage proche. Au cours de cette campagne, nous voulons dialoguer avec des dizaines et des dizaines de milliers de nos concitoyens et les inviter à venir prendre leur place à nos côtés dans le Parti Communiste pour inventer avec d'autres, le projet transformateur dont ils rêvent et construire avec ceux qui en sont déjà membres, le Parti Communiste moderne.

NANTES Salons Mauduit 18 h 30 Forum départemental pour changer en EUROPE

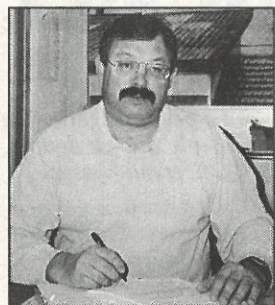
avec la participation de
Claude Pondemer,
membre du Comité national

► Avec les forums, il s'agit de créer d'autres conditions d'échanges d'idées et de propositions entre citoyens avec les acteurs du mouvement social qui le souhaitent.

Echanges portant bien sûr sur toutes les questions y compris celle de la construction européenne, ce que l'on en attend et ce qu'il faut y changer. Cette initiative ne vise pas à conduire ces personnes à un quel-

conque soutien de notre démarche politique mais à leur permettre d'échanger avec nous à partir de ce qu'elles ont à nous dire. Cela dans une période où la proposition de construire une liste à double parité pour les prochaines élections européennes, n'est pas passée inaperçue et où l'image positive du Parti se construit à partir du renouveau de la politique.

FORUM : Ce qu'ils en pensent



D Daniel Guichard, syndicaliste CGT à E.D.F.

Question : Le P.C.F. a décidé d'organiser dans l'ensemble du pays, des Forums afin de débattre avec les citoyens. Comment les gaziers et électriciens perçoivent-ils cette proposition ?

Daniel Guichard : cette proposition va tout à fait dans le sens que nous souhaitons, à savoir faire précéder les choix de débats avec les intéressés. C'est ce que nous avons revendiqué et obtenu sur les questions de l'énergie.

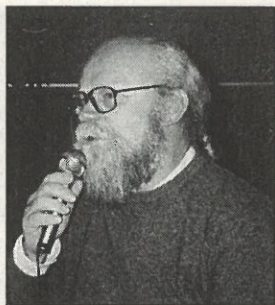
Le Forum public sur la politique énergétique, en janvier 99, auquel participait le P.C. 44, en a été un des moments forts de même que le débat entre les salariés de Cordemais et Claude BILLARD, le 5 février, sur l'avenir même du service public d'EDF-GDF.

Question : Les syndicats sont aujourd'hui confrontés aux directives européennes sur l'énergie. Comment envisages-tu l'accroissement de l'action pour le développement du service public ?

Daniel Guichard : Tout

d'abord, il convient pour les agents EDF-GDF et leurs organisations syndicales, mais aussi pour les usagers, de rester très vigilants sur les suites des débats à l'Assemblée nationale sur la transposition de la directive européenne et sur la modernisation du service public de l'énergie.

Les propositions d'amendements que nous avons formulés et qui ont été soutenues et diffusées par le groupe communiste à l'Assemblée, peuvent mettre un coup de frein sérieux à la déréglementation. Mais il y a maintenant le Sénat où l'on sait qu'il est dominé par les groupes ultralibéraux et qui ne va sans doute pas manquer de revenir sur ces avancées, avant une 2ème lecture à l'Assemblée. En ce qui nous concerne, nous poursuivons nos luttes y compris au niveau européen pour exiger la renégociation de la directive européenne, et aussi, nos pressions sur les élus pour que le service public soit véritablement amélioré, démocratisé, renoué et humanisé.



D J.-Y. Martin «d'Euroland à Civiland»

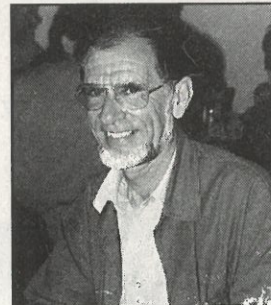
Nous sommes assurément les héritiers de siècles de construction et d'évolution d'un patrimoine identitaire dans lequel nos concitoyens et nos ancêtres ont investi leurs pratiques de production non seulement des richesses matérielles, mais aussi des arts et de la culture. Ils ont inventé nos paysages ruraux et urbains, nos langues, nos modes de vie et la singularité de chaque formation économique, sociale et culturelle.

Bien sûr, nul d'entre nous ne souhaite perdre ce socle identitaire, riche de ses capacités d'adaptation et d'évolution. Ni au seul profit d'un espace mondial arasé par la seule loi du marché et d'une identité réduite à celle du consommateur. Ni pour celui d'une construction européenne trop gravement marquée par un double déficit, social et démocratique. Or, c'est face à ces risques qu'un vrai besoin d'affirmation identitaire s'exprime aujourd'hui partout.

Les identités individuelles et collectives restent bien ainsi en construction

permanente dans des circonstances toujours renouvelées. Elles sont confrontées sans cesse à la relecture de leur propre passé et au monde extérieur. Entre mémoire et futur, la prise en compte des territoires aux diverses échelles nous offre une approche pratique et directe permettant d'être les véritables acteurs d'une telle reconstruction. Si nous ne restions que les objets ou les spectateurs des grandes mutations mondiales et européennes en cours, nous ne pourrions que les craindre, quittant un monde connu pour un avenir sur lequel nous n'aurions aucune prise.

A l'inverse, réfléchissons vite ensemble aux moyens de nous donner de telles prises. Construisons-nous des voies, des cadres et des étapes, pour déployer notre participation, pour exercer notre souveraineté et pour réaffirmer notre identité. En face de l'Euroland des banquiers et des boursiers il devient, en effet, très urgent de mettre en regard un Civiland de civisme, de citoyenneté, de civilisation.



D Bernard Colon syndicaliste enseignant

Le PCF propose des débats ouverts sans autre engagement pour les participants que de témoigner, exprimer leurs indignations, faire des propositions. Dès lors qu'il ne s'agit plus de vouloir rallier à tout prix aux idées communistes les personnes invitées, bien des réticences vont tomber : les personnels de l'Education nationale peuvent être intéressés par les nouvelles formes d'échanges que nous proposons. Enseignants, éducateurs, assistants sociaux... sont confrontés aux conséquences désastreuses pour les jeunes d'une société d'inégalités, d'injustices et d'exclusions. Beaucoup militent dans des associations, des syndicats. Certains animent des associations diverses : ATTAC (pour la taxation des transactions spéculatives), Avec Marx, Comité de vigilance contre l'extrême droite, associations humanitaires, tiers-mondistes, de parents d'élèves...

A leur écoute, le PCF a tout à gagner pour enrichir sa réflexion et donner du

corps au projet communiste.

Bien sûr, organisation politique, le PCF a la responsabilité de donner de la cohérence aux refus et aspirations, d'oeuvrer pour des changements véritables, de créer un rapport de force favorable à une politique plus à gauche.

S'adressant aux personnels de l'Education, le PCF ne manque pas d'atouts, il a des objectifs précis : pour un grand service public et laïque; la transformation de l'école (avec attribution des moyens indispensables); une sécurité d'emploi et de formation (avec tout au long de la vie professionnelle une garantie d'activité rémunérée soit d'emploi, soit de formation permanente).

Les personnels de l'Education sont sensibles à la cohérence des Communistes qui proposent de nouvelles formes de débat en phase avec la démarche qui a conduit à la double parité (hommes-femmes; Communistes-personnalités) de la liste pour les européennes.

A LA RENCONTRE DES CITOYENS

Trignac : Un besoin d'échanger

L'assemblée des cellules de Trignac centre et Bert, autour d'un buffet a réuni 35 personnes.

L'introduction invitait les participants à discuter de la situation politique du moment et comment les Communistes trignacais allaient aider la population à intervenir.

Les échanges autour du projet de liste pour les élections européennes permettaient de revenir sur le rôle du Parti Communiste, celui de chaque adhérent(e) pour aider les citoyens à se réapproprier la politique.

Un débat où se mêlent l'impatience à l'égard du gouvernement et le besoin d'une plus grande visibilité des propositions et prises de positions du Parti Communiste, de ses élus à tous les niveaux. Autant de questions, de réflexions dont les réponses ne peuvent trouver crédibilité que dans la confrontation avec nos amis, nos voisins, nos collègues de travail. C'est ainsi que l'on vérifiera notre utilité.

Dans une ville où la population a, par son rassemblement, obtenu de réels succès, les militants, les élus communistes y sont très à l'aise.

Ils ont été à plusieurs reprises à l'initiative de ces luttes, ils en ont été avec d'autres les animateurs. Pour cela, ils ont discuté des besoins de donner un nouvel élan à leurs activités, notamment d'organiser une rencontre publique, préparer avec chaque adhérent(e) pour aborder avec toutes celles et ceux qu'ils connaissent (ils sont nombreux) le besoin de donner plus de force au PCF pour que la gauche réponde mieux à leurs attentes.

Châteaubriant : une galette entre amis

Une trentaine de militants du Parti Communiste se sont réunis pour une soirée sympa, autour d'une terrine

de pâté et d'une galette. Occasion de discuter...de tout de l'Europe, tiens! « pendant longtemps nous avons été hostiles à la construction européenne. Maintenant, nous avons changé: l'Europe se fera, à nous de peser pour infléchir ses orientations dans le sens d'une Europe des peuples ».

A propos des élections européennes, la discussion tourne autour de la double parité. Si celle concernant les hommes et les femmes proposée par Robert Hue ne semble pas poser de question, celle concernant des adhérents et des non-adhérents au Parti Communiste suscite plus d'une interrogation. Une certaine méfiance, un besoin de continuer le débat.

Il est question aussi du rapprochement hôpital-clinique, qui inquiète si fort les castelbriantais. « L'information a été mal faite, les gens ne s'y retrouvent pas du tout. Il est à craindre que les hospitalisations vers Nantes se multiplient ».

Inquiétude aussi sur le respect du service public en se demandant pourquoi, alors qu'il était impossible, hier, de créer des postes à l'hôpital, on assiste tout-à-coup à un recrutement important. « Est-ce qu'il n'y a pas eu volonté d'asphyxier l'hôpital public pour qu'il accepte un rapprochement avec le privé? La responsabilité d'un syndicat et d'un parti politique est nette dans cette affaire. »

Il a été question du PACS, du chômage, de la dégradation des conditions de vie dans les quartiers « certaines familles vivent avec moins de 20 F par personne et par jour ».

Cordemais : un besoin de débat

A la demande du syndicat CGT, une délégation de la Fédération du Parti Communiste Français dans laquelle

se trouvaient Claude BILLARD, membre du Bureau national du P.C.F., député communiste et Gilles BONTEMPS a rencontré le personnel de la Centrale de Cordemais.

Une trentaine d'agents communistes, non communistes, le Secrétaire du syndicat CFDT, des responsables de la CGT, des membres du Parti socialiste participaient au débat sur le projet de loi transposant au droit français, la directive européenne d'ouverture à la concurrence du secteur de l'électricité.

Le député communiste qui siège à la Commission de la Production et des Echanges, a rappelé la position du groupe communiste qui a déposé en préalable à la discussion sur le projet de loi à l'Assemblée nationale, 80 amendements.

- opposition au marché concurrentiel
- confortation du service public
- mise en place d'une tranche sociale en direction des plus démunis
- nécessité d'une loi d'orientation et de programmation
- démocratisation avec des droits nouveaux
- mise en place d'un observatoire national conjointement aux CCSR

Dans la discussion, Claude BILLARD a expliqué qu'en déposant ces amendements, le groupe communiste avait le souci de l'efficacité dans une gauche plurielle et dans une démarche du Parti Communiste Français pour une réorientation de la construction européenne.

Cette rencontre qui s'est tenue dans la convivialité, est apparue aux yeux de tous comme un moment d'échanges constructifs pour l'avenir du service public.

Se rencontrer, se parler, vivre la citoyenneté et livrer son point de vue deviennent aussi des exigences dans ce secteur du service public.

Algerie : la Résistance des Anonymes !



ET 1...

Sous la plume de Nicolas Beau, le « Canard », le journal qui se veut satyrique se déclarait le 3 février dernier contre les contrôleurs de la SNCF.

On peut en effet lire : « Ils sont souvent en repos, en congés et quand il leur arrive de travailler, ils ne font pas grand chose... Ils partent en congés en juillet et août, le week-end du vendredi midi au lundi midi ».

Une campagne qui entre bien dans un ensemble savamment orchestré pour faire passer l'idée que les fonctionnaires et agents des services publics seraient des « nantis » pour reprendre une expression déployée en son temps par Raymond Barre.

Pierre Riou, contrôleur SNCF à Nantes ne s'est pas retrouvé dans les propos du « Canard » et a décidé de rejoindre le fameux journaliste au téléphone.

Surprise... Monsieur Nicolas Beau est en congés d'hiver pour 3 semaines... Il semble que ce journaliste a plus tendance à porter critique sur les vacances des autres que sur les siennes. Il nous serait facile de dire : « Les journalistes ont quand même de sacrés privilèges », mais nous ne sommes pas comme cela.

Nous connaissons les journalistes, nous les respectons, nous savons comment ils travaillent.

Nous constatons que ce monsieur requiert une grande facilité à écrire n'importe quoi, pourvu qu'il ne soit pas en cause et c'est tellement facile de s'inscrire dans une campagne de dénigrement sans rien apporter...

ET 2...

Il est 7h50, c'est l'heure de la page économique sur RTL et hop... encore un petit coup sur les cheminots. Ils ne travaillent pas, ils sont toujours en congés, si ils ont autant d'avantages, c'est que les gouvernements (sans exception) ont peur de la grève, donc ils accordent avant que ce soit demandé et enfin de conclure ce triste plaidoyer : la raison du déficit de la SNCF sont les acquis sociaux des cheminots.

« Et encore un coup sur la meule » comme on dit !

Quelle tristesse dans ces propos de Monsieur qui se veut un éditorialiste avisé, un intellectuel qui a le savoir, un homme qui utiliserait une forme de pédagogie pour faire connaître à des millions de gens le matin, l'économie nationale et internationale.

Pourquoi ne pas avoir parlé des taux d'intérêts bancaires qui ont coûté entre 1985 et 1997 120 milliards de francs à la SNCF. Pourquoi ne pas écouter les cheminots quand ils parlent de leurs horaires de travail et leurs conditions de travail,...

ET 3 ZERO

Il aurait manqué quelque chose si le « grand journal de la droite libérale française », le Figaro n'avait pas mis le point d'orgue à la campagne contre les horaires des cheminots : vous savez ces gens qui ne font rien mais font quand même rouler les trains.

On retrouve là la « totale », ne reprenons que quelques titres d'articles sur les deux pages consacrées à ce sujet :

- « Il faut fermer 11.000 km de voies »
- « Les 30 heures des contrôleurs »
- « Limoges-Brive. Cher kilomètre »
- « Les privilèges de la SNCF »
- « Un gouffre à subventions »
- « Paris Nord, les retards « organisés » » etc...

Mais au fait, pourquoi cette campagne contre les cheminots alors que s'ouvrent les négociations sur la réduction du temps de travail. Il y aurait cause à effet selon vous ?

Allons... n'ayons pas mauvais esprit...

Et pourtant les faits sont là, l'attaque contre le service public et les cheminots est bien concertée et s'inscrit dans une campagne visant à déplacer les négociations qui s'engagent.

Vendredi 5 février le Collectif Nazairien « Solidarité-Algérie » a invité Noureddine ZENINE, journaliste, ancien combattant de l'armée de libération nationale.

Dans son exposé de la situation en Algérie, il a démontré que le vocable « intégriste » masque en réalité un fascisme des

plus bestial, dont la stratégie consiste à terroriser la population laborieuse, les intellectuels, les femmes algériennes.

Leur but, qui rejoint celui du FMI, détruire les acquis de la révolution et privatiser l'économie algérienne, avec l'accord tacite du gouvernement algérien qui compte sept ministres intégristes en son sein,

dont le ministre de la privatisation.

« Il y a une alliance de caractère stratégique entre le fascisme intégriste et le capital international pour imposer le libéralisme économique total ».

Mais pour Noureddine ZENINE, contrairement à la manière dont les médias français présentent la situation en Algérie, les

raisons d'espérer vaincre le fascisme sont nombreuses.

« Le peuple algérien est un peuple qui est debout, qui lutte et qui résiste ».

Et de citer tous ces anonymes, postiers, cheminots, institutrices, journalistes, qui chaque jour sont à leur poste de travail au mépris des menaces et du danger.

Les trains sautent, des institutrices et des journalistes sont éborgés, mais les installations pétrolières et les intérêts de la grande bourgeoisie algérienne sont épargnés.

Les universitaires sont en grève depuis octobre 97 pour la revalorisation de la fonction enseignante.

Le 8 mars 97 pour la journée internationale de la femme, les Algériennes étaient dans la rue, qui avec le voile, qui sans le voile, et ont entraîné les hommes à les suivre.

Ce qui fait reprendre à l'orateur la célèbre phrase d'Aragon : « La femme est l'avenir de l'homme ».

Jean-Jacques DENIN

A chacun son job !

La Police nationale était confrontée à un problème important sur le périphérique nantais. Chargée de contrôler la vitesse sur la portion nord du périphérique, elle ne possédait pour réussir ses contrôles que d'un simple radar fixe, à la différence de la Gendarmerie chargée de contrôler le périphérique sud avec un radar embarqué dans un véhicule, plus efficace pour verbaliser.

Une guerre des polices allait-elle voir le jour entre la Gendarmerie sud et la Police du nord? Non. Car le District veille. Bien que cela ne fasse pas partie de ses compétences, il a attribué une subvention de 300 000 francs à la Police nationale pour l'achat d'un radar mobile.

Les élus communistes n'ont pas voté cette subvention car ils souhaitaient que cet argent serve à la prévention ou à l'aménagement du périphérique pour améliorer la sécurité plutôt qu'à verbaliser.

Le District n'a pas vocation à équiper la Police nationale de ce type de matériel. Le District doit jouer un rôle de prévention, l'Etat doit quant à lui assumer ses responsabilités pour faire respecter la loi.

Un nouvel exemple est ainsi donné du désengagement financier de l'Etat au détriment des collectivités locales.

Aérospatiale Lagardère

L'état a annoncé, le lundi 15 février 1999, la conclusion d'un accord avec le groupe LAGARDERE sur la fusion Aérospatiale Matra Hautes Technologies. Rappelons quelques données, peut-on réaménager pour ne voir que deux lignes d'explications :

Aérospatiale chiffre d'affaires 1998 : 57 Md F

Matra HT : 20 Md F

Compte-tenu de la supériorité manifeste de l'Aérospatiale (chiffre d'affaires, 46% de Dassault Aviation, effectif, concepteur d'Airbus et de Concorde, etc...) il est impossible de justifier la part de 33% accordée royalement à LAGARDERE dans le nouveau groupe. Une soule a donc été prévue... histoire de faire passer la pilule. LAGARDERE versera 850 millions F à la signature de l'accord et ensuite une somme variable, 1,5 Md F suivant le cours de la bourse du nouvel ensemble.

LAGARDERE devrait gonfler ses profits avec Aérospatiale. J.L. LAGARDERE présidera le conseil de surveillance et Yves Michot le directoire. Et c'est le Conseil de surveillance qui détient le vrai pouvoir. J.L. LAGARDERE est un affairiste. Sa main mise sur la grande et prestigieuse Aérospatiale marque un incroyable tournant dans notre pays qui abandonne au privé un secteur de pointe qui a fait, jusqu'ici, la réputation de notre pays.

Ce mariage est fait sans projet industriel... comme cela aurait pu être le cas autour de l'A3XX. La seule issue est son futur regroupement européen dans une société de droit privé. La guerre économique que se livrent les grands groupes privés pour le contrôle de cette société conduit déjà à un retard préjudiciable sur le lancement de l'A3XX.

Toute cette opération s'est opérée dans le secret. La négociation conduite par le seul ministre des Finances et LAGARDERE nous paraît dangereuse, rappelons-

nous de la mésaventure du Crédit Lyonnais. Nous aurions besoin de plus de démocratie et de transparence. Ainsi, la valorisation trop faible d'Aérospatiale est de nature à fragiliser gravement l'entreprise et l'intérêt national.

Madame Jacqueline Fraisse, Députée communiste est intervenue dans le débat à l'Assemblée nationale le 17 février pour exiger que la représentation nationale débattenne et décide de l'avenir de l'aéronautique française et des coopérations européennes.

La mise en cause de l'Aérospatiale touche toute la branche, privée et publique. Tout le monde doit beaucoup à cette société occupant la pointe de la technologie aéronautique et spatiale depuis 30 ans. A ce titre, une réaction nationale des salariés de cette branche s'impose. Réagissons vite et fort autour des propositions :

- Lancement de l'A3XX, recours au financement à taux réduits
- Maintien et démocratisation du GIE-Airbus (coopérations) et non privatisations (guerre économique)
- Poursuite du Rafale
- Développement d'Ariane V et de petits lanceurs
- 35 heures avec des milliers d'emplois créés dans l'entreprise.

Solution du problème

Horizontalement

- 1) Stalagmite. 2) Taloniers. 3) Abot. Ornat. 4) Lai. Culai. 5) At. Yu. Ru. 6) Cité. Accès. 7) Terne. Oh. 8) Ire. Gitaît. 9) Tente. Onde. 10) Estèrent.

Verticalement

- I- Stalactite. II) Tabatières. III) Aloï. Trent. IV) Lot. Yen. Té. V) An. Cu. Eger. VI) Gnou. VII) Mirlicoton. VII) Iéna. Chant. IX) Traire. Id. X) Est. Usités.

Les dossiers de



LA CHASSE



LA CHASSE ET L'EUROPE

Les interrogations et l'inquiétude des chasseurs grandissent avec la multiplication des procédures devant les tribunaux, qui mettent en cause les pratiques de chasse pourtant conformes au droit français.

Il y a eu les décisions des tribunaux administratifs de Pau et de Grenoble cassant les arrêtés préfectoraux, qui fixaient au 28 février la date de la fermeture de la chasse. Une décision

fondée sur l'argument que « la loi française est en infraction avec la directive européenne du 2 avril 1979 ».

Il y a procédure engagée, le 2 décembre contre l'Etat français, par la Commission européenne de justice pour « non-respect de la directive 79/409/CEE ».

Il y a enfin la plainte déposée devant la Cour européenne des droits de l'Homme, contre la loi Verdeille, qui, sans être parfaite, notamment

parce qu'elle écartait des ACCA les propriétés supérieures à 20 ou 50 hectares selon le département, permettait une politique cohérente de gestion de la faune sauvage et l'accès de la chasse aux « non-proprétaires ».

Pour autant, les intéressés sont-ils impuissants à défendre les chasses traditionnelles et populaires ?

N'y a-t-il pas des perspectives de faire bouger les choses dans le bon sens, quand le Parlement français vote la loi de juin 1998, quand d'autres tribunaux administratifs valident la date de « fermeture » du 28 février, quand la Commission de Bruxelles, elle-même, engage une procédure de révision de la directive de 1979.

Encore convient-il sans doute de ne pas



tomber dans le piège d'intégristes des deux bords, qui veulent transformer la chasse en terrain de manœuvres politiques.

Encore faut-il avoir la volonté de rassembler la majorité de l'opinion publique sur la question de fond que pose la défense de la chasse : **celle de l'accès de tous - chasseurs et non-chasseurs - à l'espace, à la nature.**

Pour tenter de mieux comprendre, nous ouvrons un nouveau dossier NLA.

Sondage : des Français toujours aussi divisés

Une enquête (1) de l'Institut français de l'environnement (IFEN) publiée le 30 juillet dernier, souligne que la France est coupée en deux, sur la question de la chasse. Les chiffres demeurent quasi identiques depuis une vingtaine d'années. Ainsi, 39% des personnes interrogées disent approuver la chasse « telle qu'on la pratique dans notre pays » (ils étaient 24% en 1978, selon un sondage Publismétrie). A l'opposé, 49% des personnes interrogées désapprouvent la chasse (contre 47% il y a vingt ans) et 13% ne se prononcent pas.

On note que 53% des gens qui comptent des chasseurs parmi leurs proches approuvent également la chasse.

Une très forte majorité des sondés (84%) considère que la chasse est une habitude liée à des traditions locales, et plus de la moitié (54%) d'entre eux la considèrent nécessaire pour maintenir l'équilibre des espèces animales.

Les opposants à la chasse donnent plusieurs raisons à leur point de vue opposé : 38% invoquent la condamnation de l'acte de tuer, 37% la nécessité de respecter les animaux, 31% la violence et la barbarie des chasseurs, 33% le non respect des équilibres naturels.

(1) Enquête réalisée auprès d'un échantillon de 1.200 personnes entre le 17 et le 27 juin 1998.

Les recours de la Commission européenne contre la France

La Commission européenne a introduit deux recours contre la France devant la Cour de Justice européenne pour non-respect de la directive « Oiseaux sauvages ». La première procédure concerne les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse en France. La Commission estime en effet que la législation française ne permet pas de garantir l'entière protection de certaines espèces d'oiseaux sauvages pendant leur trajet de retour vers leur lieu de nidification, ainsi que pendant les périodes de reproduction. La Commission fait valoir que l'ouverture de la chasse a lieu souvent trop tôt par rapport à la période de dépendance des jeunes oiseaux, jusqu'à sept semaines. Elle juge la fermeture « trop tardive ». La seconde action concerne quatre espèces d'oiseaux nuisibles (dont les cormorans). Il est demandé à la France d'inscrire la lutte contre ces espèces dans une loi et non dans une circulaire administrative interne.

Fermeture au 31 janvier ou au 28 février

Les parlementaires communistes s'adressent à Lionel Jospin

La volonté française doit être reconnue, la directive doit être modifiée

Des tribunaux administratifs ont cassé des arrêtés préfectoraux sur la fermeture de la chasse, au nom de la directive européenne 79/409 alors que d'autres tribunaux confirmaient ces arrêtés au nom de la loi votée par le Parlement français.

Ces décisions ont ravivé le débat sur le rapport entre lois nationales et directives européennes et sur les difficultés d'application de la directive européenne 79/409 sur la protection des animaux sauvages.

Dans une lettre conjointe qu'ils ont adressé au Premier Ministre, les Parlementaires communistes des trois assemblées (Jean QUERBES pour le Parlement européen, Maxime GREMETZ et François LIBERTI pour l'Assemblée nationale, Gérard LECAM pour le Sénat) s'inquiètent de la primauté donnée par certains tribunaux à la réglementation communautaire sur la législation nationale « alors que cette primauté ne relève d'aucune décision explicite de la représentation nationale, ou du peuple français lui-même, mais d'une jurisprudence de la Cour européenne de justice ».

Sur le fond du dossier, les parlementaires communistes contestent l'interprétation par certains tribunaux d'une réglementation européenne qui ne fixe aucune date de fermeture de la chasse.

Ils soulignent que les autorités euro-

péennes elles-mêmes, ont admis l'ambiguïté de l'interprétation et la difficulté d'application de cette directive, dont elles ont proposé la révision.

Pour toutes ces raisons, les Députés et Sénateurs communistes ont demandé au Premier Ministre :

1. De donner mandat aux préfets concernés de faire appel, si cela n'est déjà fait.

2. De donner mandat aux préfets de maintenir les arrêtés y compris en payant les astreintes auxquelles ils pourraient être condamnés.

3. D'engager le gouvernement -si cela n'est pas déjà fait - dans une demande pressante de révision de la directive 79/409, dans le sens d'une défense plus efficace de la biodiversité :

- En prenant en compte le fait que « c'est plus la détérioration et la destruction des habitats qui font peser des menaces sur la survie des oiseaux sauvages en Europe que la chasse en tant que telle » (rapport parlementaire sur l'application de la directive 79/409).

- En intégrant la diversité des réalités régionales et nationales, et de la situation de l'équilibre de chaque espèce par des plans de gestion régionaux, nationaux et internationaux.

- En réglant les problèmes au plus près des territoires où ils se posent et par les populations concernées.

**La Directive
79/409 n'est
pas l'œuvre
des «eurocrates»
mais des politiques :**

**Jean François-Poncet
l'a signée !**

Journal officiel des Communautés européennes

CONSEIL
DIRECTIVE DU CONSEIL
du 2 avril 1979
concernant la conservation des oiseaux sauvages
(79/409/CEE)

LE CONSEIL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu le traité instituant la Communauté économique européenne, et notamment son article 235,

vu la proposition de la Commission (1),

vu l'avis de l'Assemblée (2),

vu l'avis du Comité économique et social de droit interne,

considérant que :

Article 19

Les États membres sont destinataires de la présente directive.

Fait à Luxembourg, le 2 avril 1979.

Par le Conseil
Le président
J. FRANÇOIS-PONCET

**LE VOTE DE LA
CONVENTION DE BERNE
à l'assemblée nationale
seuls contre: les élus
communistes.**

Article unique

M. le président. « Article unique. - Est autorisée l'approbation de la convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe, signée à Berne le 19 septembre 1979 et dont le texte est annexé à la présente loi.

« Est également autorisée l'approbation de quatre annexes à la convention susmentionnée. »

Je mets aux voix l'article unique du projet de loi.

Je suis saisi par le groupe communiste d'une demande de scrutin public.

Le scrutin est annoncé dans le Palais.

.....

M. le président. Je prie MMes et MM. les députés bien vouloir regagner leur place.

Le scrutin est ouvert.
(Il est procédé au scrutin.)

M. le président. Personne ne demande plus à voter. Le scrutin est clos.

Voici le résultat du scrutin :

Nombre de votants	561
Nombre de suffrages exprimés	558
Majorité absolue	280
Pour l'adoption	530
Contre	28

L'Assemblée nationale a adopté.

Nature, chasse et régulation des espèces

Faux débat sur la chasse et vrais débats de société

De semaine en semaine, de décisions nationales en décisions européennes, la question de la chasse ne cesse de rebondir sans répondre réellement aux deux questions essentielles posées à notre société :

1. Faut-il ou non défendre, et comment, la biodiversité, l'existence de toutes les espèces animales ?

2. La nature est-elle un patrimoine commun, dont la richesse préservée doit être accessible à tous ?

D'abord la défense de la diversité biologique et animale. Celle-ci n'est pas « naturelle », spontanée. La nature est impitoyable pour les faibles et les handicapés. Elle n'est pas respectueuse de la diversité. Sa défense rend donc obligatoire l'intervention humaine.

Ensuite, le premier danger qui pèse sur la biodiversité est connu mais volontairement passé sous silence :

« C'est plus la détérioration et la dégradation des habitats qui font peser des menaces sur la survie des oiseaux sauvages en Europe que la chasse elle-même ». (rapport au Parlement européen sur l'application de la directive 79/409).

Combien de « goudronneurs », de « bétonneurs », de partisans de la rentabilité et de la productivité à tout prix doivent se féliciter d'un

débat, et de décisions contre la chasse, qui laissent dans l'ombre leurs responsabilités dans les dégâts écologiques.

Puis le libre accès à la nature, à ce patrimoine commun. A côté d'une chasse

naturel. Ce « contrat » qui respecte le bien privé et ouvre gratuitement l'immense majorité du territoire à tous les amoureux de la nature.

L'affrontement sur-médiatisé pour des intérêts financiers et

espaces naturels. C'est pour cela que l'immense majorité de l'opinion publique, chasseurs et non-chasseurs, peut et doit se retrouver dans une orientation progressiste et démocratique. Il faut en finir pour cela



populaire et démocratique que l'on cherche à réduire par la multiplication des interdictions et des entraves, se développe une chasse privée sur des territoires fermés et seulement accessibles à ceux qui en ont les moyens financiers.

Cette dérive des pratiques de chasse va dans le sens d'une « privatisation » de la nature, d'une limitation à son accès.

Ainsi, en pénalisant des pratiques traditionnelles, populaires et démocratiques de la chasse, on ne pénalise pas seulement un grand nombre de chasseurs, on détruit le contrat social sur l'accès à l'espace

politiciens des intégristes de l'écologie et de la chasse conduit notre société à un recul de deux siècles vers l'époque où l'exercice de la chasse et le droit de clôture étaient des privilèges de la noblesse. Aujourd'hui, ils seraient les privilèges de l'argent.

Si demain la chasse populaire et les chasseurs disparaissaient, ce ne serait pas seulement la disparition d'organisations les plus motivées et les plus engagées financièrement dans le maintien des équilibres cynégétiques, mais toute la population qui se verrait interdire l'accès aux

avec les mécanismes comme certains aspects de la directive européenne 79/409, et leurs interprétations qui, progressivement et hypocritement, veulent mettre fin, en France, à une chasse populaire respectueuse des équilibres cynégétiques. Il faut poser le problème de sa révision pour faire que la gestion de la nature et de ses équilibres se réalise au plus près des territoires, par celles et ceux qui y vivent, y agissent, et à travers des plans régionaux de gestion élaborés démocratiquement et coordonnés au plan national et international.

LE MAUVAIS PROCES DU TABAC

La Caisse primaire d'assurance maladie de Saint-Nazaire vient de décider de porter plainte contre les manufacturiers de tabacs.

Jean-Yves Lehudé, Responsable CGT de la CPAM de Saint-Nazaire nous donne son avis:

Il n'est pas question de nier les effets nocifs du tabac lorsqu'il est consommé de façon excessive.

Le tabac n'est pas un produit anodin.

Le tabac peut entraîner, pour le fumeur, des troubles respiratoires, vasculaires, nerveux et des cancers de voies respiratoires, de la bouche, de la vessie...

Le tabagisme est une réalité incontournable.

Cependant, tout le monde s'accorde à penser que supprimer l'usage du tabac, véritable phénomène de société, reste du domaine de l'utopie prohibitive, que ce qui prime dans la démarche de la CPAM de

Saint-Nazaire est la recherche du coup médiatique.

Le professeur Got, éminent spécialiste, dit que cette plainte est de la gestulation et qu'elle n'a aucun intérêt, même sur le plan financier.

NLA : Ce n'est donc pas la prévention qui a guidé la caisse ?

Jean-Yves Lehudé : La démarche, présentée comme de la prévention, est en fait une démarche froidement financière de récupération d'argent.

Si la caisse allait jusqu'au bout de sa démarche, elle devrait porter plainte contre le directeur des Chantiers de l'Atlantique pour l'amiante, contre les viticulteurs, contre l'état complice pour les taxes qu'il perçoit sur le tabac, contre le ministre de la santé pour non assistance à personne en danger...

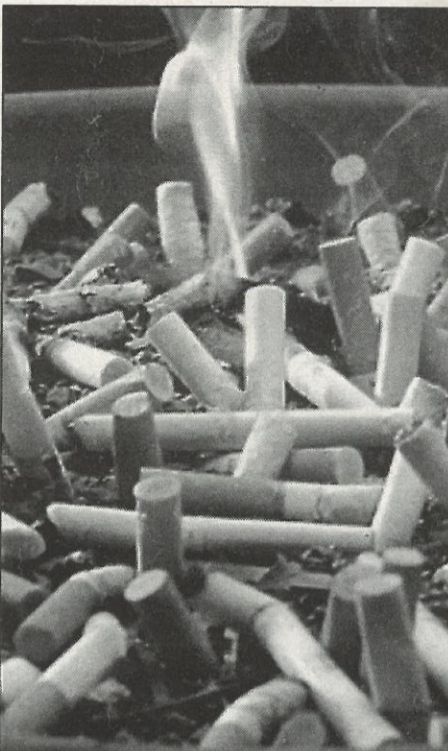
La démarche de la caisse est partisane car elle consiste à ne mettre en cause que le tabac comme seul facteur de risque alors que d'autres facteurs interviennent : les fumées et poussières industrielles, les conditions de travail, les facteurs socioprofessionnels, les habitudes de vie... Le tabac agit plus comme promoteur que comme facteur suffisant.

NLA : Cette démarche dédouanerait donc le patronat ?

Jean-Yves Lehudé : Oui, cette démarche de la caisse dédouane le patronat de ses responsabilités dans les maladies professionnelles et nous comprenons bien pourquoi les administrateurs représentant le patronat au conseil d'administration de la CPAM ont voté favorablement cette proposition de porter plainte contre les entreprises de tabac.

Quand il faudra reconnaître certaines maladies professionnelles, le patronat aura beau jeu de mettre en avant une éventuelle intoxication tabagique pour la refuser.

Il faut rappeler qu'un grand nombre de maladies professionnelles sont déjà



prises en compte par la branche maladie alors qu'elles devraient l'être par la branche maladie professionnelle et donc à la charge des employeurs. Cela représente, sur le plan national, un manque pour la branche maladie de 60 à 90 milliards de francs. Le patronat a donc tout intérêt à mettre le tabac en avant.

NLA : Quelles sont vos propositions ?

Jean-Yves Lehudé : La CPAM ne consacre que 60 000 francs par an pour la prévention du tabac. Elle n'a participé en 98 qu'à l'organisation de la journée sans tabac, à la mise en place de deux plans de sevrage, à une sensibilisation au Centre d'Examens de Santé, à la réalisation de quelques affiches et autocollants, à un stand à la randonnée Ouest-France. Cela est très insuffisant et devrait rendre le directeur de la caisse plus modeste.

La CPAM estime ses besoins de prévention à 1 million minimum par an, mais elle ne fait aucune proposition pour augmenter ce budget.

Les premiers frais d'avocats coûtent 90 000 francs dans un premier temps, soit déjà plus d'un an et demi du budget prévention.

La CGT propose que les sommes qui seraient dépensées dans cette démarche judiciaire soient versées sur le budget prévention. Mais aussi, que la caisse réoriente son action sur tout ce qui touche à la prévention et à la réparation des maladies profes-

sionnelles et en particulier sur le problème majeur de santé publique que sont, sur Saint-Nazaire, les maladies liées à l'amiante.

Nous sommes favorables à des programmes de recherche sur le tabac pour en supprimer les effets les plus nocifs et favoriser les produits légers, c'est une des raisons pour laquelle nous nous étions opposés à la privatisation de la SEITA qui aurait pu être moteur dans ce travail de recherche.

La CGT est favorable à l'information, la prévention en particulier vers les adolescents et les jeunes adultes. Le consommateur de tabac doit être efficacement informé, être à même d'apprécier son risque et d'exercer librement son choix en toute connaissance de cause.

Pour conclure sur le tabac, nous affirmons que le nombre élevé de cancers sur la région nazairienne ne peut être expliqué par le tabac mais doit être recherché parmi les risques professionnels. La direction de la CPAM de Saint-Nazaire ne peut l'ignorer. Le directeur serait plus utile à faci-

UIT TES

lité pour les inconnues au lieu de faire diversion pour masquer les responsabilités des employeurs. La CPAM pourrait aider les victimes dans les procédures engagées, à faire reconnaître la « faute inexcusable » des employeurs des Chantiers de l'Atlantique.

Les 1ers rendez-vous avec les cheminots nantais

La rencontre avec les cheminots, organisée par les militants communistes tombait le même jour que la parution du rapport « confidentiel » commandé par la SNCF. L'indignation et la colère étaient au rendez-vous. Les salariés ont vécu cet article comme une tactique de la direction à l'heure des négociations sur les 35 heures dans la fonction publique.

Les discussions avec les contrôleurs ont amené à parler de leurs conditions de travail et des attaques répétées et permanentes à l'égard de leur catégorie. Après la colère vis à vis de la direction et de ses méthodes, on a vite abordé la question du changement en France. Le doute et les interrogations, mais aussi l'attente, voire l'espoir étaient présents dans les conversations: malgré les réformes positives qui ont été prises, il n'y a pas le compte. Les appréciations convergent pour que cela se traduise dans la vie des cheminots, rejetant les choix faits en faveur des privatisations, de l'actionnariat ou de l'Europe du fric.

Le débat aborde aussi l'intervention des salariés, la prise en compte de mesures urgentes, en particulier celles concernant l'arrêt des suppressions d'emplois ou des diminutions, voire des besoins actuels ou futurs avec la mise en place des 35 heures. Débat aussi sur les questions de l'unité syndicale.

Au fur et à mesure de cette journée de rencontre, la nécessité de mieux écouter les gens revient au fil des discussions. Les cheminots en veulent au gouvernement de ne pas s'appuyer sur leurs exigences pour engager des réformes qui traduiraient un mieux vivre auquel aspirent les salariés et leur famille.

La question du droit à l'information a aussi été posée avec une attention particulière sur les choix et le devenir de l'entreprise nationale.

La vingtaine de discussions qui ont eu lieu au cours de cette journée, est riche de potentialité pour d'autres rencontres et débats. Les Communistes présents ont pris la décision de renouveler très rapidement l'expérience.

avec
L'Humanité
l'an **2000**
commence
Le 18 mars

profitez de
l'offre exceptionnelle
découverte:
L'Humanité
à moitié prix
pendant 6 mois.

L'Humanité
L'HUMANITÉ HEBDO

Pour entrer dans le 3ème millénaire, il faut une presse nouvelle, originale, incisive, sans concession.

Après la consultation nationale à laquelle des milliers de personnes ont pris part, l'Humanité veut être le grand journal d'opinion du XXIème siècle.

Nous vous donnons rendez-vous pour le coup d'envoi de sa modernisation et de son renouveau.

C'est ce nouveau journal, véritable magazine du week-end que nous vous proposons de découvrir en profitant de l'offre exceptionnelle qui vous est faite :

LA NOUVELLE HUMANITÉ : 17 novembre 1961... le scoop

Les forces de polices parisiennes ont-elles eu, le 17 novembre 1961, une responsabilité directe dans le massacre et la disparition de manifestants algériens ?

La découverte exclusive que viennent de faire deux journalistes de l'Humanité Hebdo, Serge Garde et Pierre Ivorra, fait l'effet d'une « bombe » sur le déroulement du procès qu'intente Maurice Papon à l'historien Jean-Luc Einaudi.

A la suite d'un « appel à témoin », ces journalistes qui préparent en même temps le lancement de la nouvelle Humanité le 18 mars prochain, ont pu mettre à jour un bien curieux ossuaire du côté de Créteil, signalé par un témoin indirect du drame.

Les deux journalistes

d'investigation s'interrogent sur le devenir des « très nombreuses victimes de la répression » que conduisait Maurice Papon en 1961. De quoi apporter des éléments neufs au procès en cours et susceptible de le relancer dans un sens que n'avait pas prévu l'ancien préfet.

La nouvelle Humanité se prépare donc déjà activement comme un défi que les Communistes se lancent à eux-mêmes. Déjà, le nouveau journal commence à exister comme une presse nouvelle, originale, incisive sans concession.

Pour la réussir le 18 mars, c'est dès maintenant que cela se prépare.

Les moyens du lancement de la nouvelle Humanité sont à la fois

politiques, rédactionnels, humains et financiers. L'appel aux lectrices et aux lecteurs est double :

- s'abonner et abonner des amis autour de soi. 175 francs mensuels par la Poste et 195 francs au portage pour le couplage Humanité-Humanité Hebdo; 60 francs pour le seul Humanité Hebdo; et une offre spéciale découverte des deux titres de 100 francs pendant 6 mois (125 francs au portage);

- souscrire pour apporter les nouveaux moyens dont le journal a besoin pour son lancement. Déjà 1,5 million de francs sont parvenus au journal à la date du 10 février sur les 10 millions nécessaires au développement de la nouvelle Humanité.

100 francs par mois pendant 6 mois, soit + de 50% d'économie

6 mois pour se faire une opinion, 6 mois pour participer à l'éclosion d'un nouveau journal communiste qui n'appartient qu'à ses lecteurs.

Profitez dès maintenant de cette offre exceptionnelle, exclusivement par prélèvement automatique. Demandez les imprimés nécessaires à un militant communiste ou téléphonez au 02 40 35 03 00.

6 mois d'enquête dans l'Humanité

Le journal des 35 heures
35 F seulement

35 heures : la référence

146 pages pour analyser et comprendre les enjeux de la bataille des 35 heures.

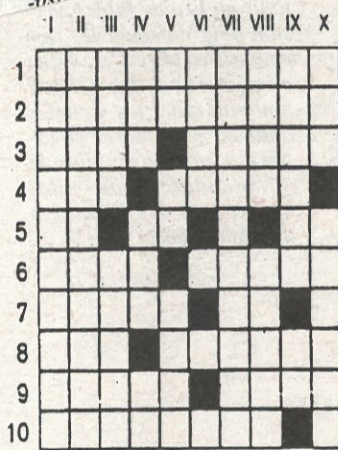
146 pages révélatrices des comportements des acteurs en présence, de l'évolution du mouvement syndical.

146 pages qui mettent le doigt sur les grands paradoxes de notre fin de siècle, sur les questions posées par la modernité, sur les nouveaux rapports au travail...

Les commandes accompagnées du règlement sont à adresser à l'Humanité, 32, rue Jean-Jaurès, 95528 Saint Denis Cedex.



CONSEIL
DIRECTIVE DU CONS
du 2 avril 1979



Horizontalement

- 1) Elle monte dans les grottes.
- 2) Spécialistes de talons pour chaussures.
- 3) Retient le cheval par le paturon. Décorât.
- 4) Ancien Poème. Allai à reculons.
- 5) En attente. Mesure de Chine. Apporte de l'eau à la rivière.
- 6) Ville. Entrée comme sortie.
- 7) Sans éclat. Exprime l'admiration.
- 8) Faisait fumer nos pères. Couchait.
- 9) Maison de toile. Est bien vague.
- 10) Suivirent en justice.

Verticalement

- I) Descend dans la grotte.
- II) Recevaient du tabac à priser.
- III) Qualité. Rivière d'Angleterre.
- IV) Département. Monnaie japonaise. Règle.
- V) Durée d'une révolution. Symbole d'un métal. Affluent de l'Elbe.
- VI) Antilope d'Afrique.
- VII) Grosse pêche d'automne.
- VIII) Ville d'Allemagne. Côté étroit d'une équerre.
- IX) Tirer le lait. Abréviation.
- X) Direction. Employés.

ITS
PUBLICITÉ

- Lettres adhésives
- Autocollants
- Signalisation
- Sérigraphie
- Panneaux
- Enseignes

7, place du Ralliement
44000 NANTES
Tél. : 02.40.29.24.14
Fax : 02.40.29.13.71

LE MEURIS
BAR - RESTAURANT

Formule à 50 F
Repas complet
Buffet Entrée
Plat du Jour
Fromage
et Dessert

PLAT du Jour
34 Francs

SPECIALITES
le
JEUDI

11, rue Meuris 44100 NANTES 02.40.69.33.72

Cuisine Poulet au cidre brut et à l'ail doux

Pour 4 personnes :
1 poulet fermier découpé de 2kg environ, 2 têtes pour l'ail cuit, 1/2 litre de cidre brut, 1/4 de litre de vinaigre de cidre, 500g d'épinards, 100g de beurre, 5 cl d'huile d'arachide, 3 cuillérées de fond de volaille, sel, poivre.

Flamber, détacher les cuisses et les suprêmes, assaisonner de sel et de poivre.

Détacher les gousses d'ail sans enlever la peau, couper les extrémités puis étaler sur une feuille de papier aluminium avec un peu d'huile, de sel et de poivre.

Former une papillote et cuire à four doux durant 1 heure environ.

Eplucher et laver les épinards.

Dans un sautoir, saisir les cuisses de poulet au beurre chaud; mettre au four durant 1/2 heure environ, au bout de 20 min ajouter les suprêmes.

A la sortie du four, dégraisser au papier absorbant et déglacer à feu vif avec le fond de

Parsemer le poulet de cette pulpe.

Dans un sautoir, cuire les épinards au



volaille mélangé au cidre brut et vinaigre de cidre.

Mettre un couvercle sur le sautoir pour bien imprégner le goût.

Retirer les morceaux, ajouter le jus de poulet passé, réduire jusqu'à consistance d'un bon jus.

Après cuisson, ouvrir la papillote et faire sortir la pulpe d'ail en pinçant une extrémité de la gousse du bout des doigts.

beurre noisette, piquer une gousse d'ail avec une fourchette et remuer jusqu'à cuisson et évaporation de l'eau.

Saler et poivrer. Etaler les épinards sur le plat de service, ajouter les morceaux de poulet et napper du jus.

Cette recette peut également se préparer avec les cuisses et des filets de poulet fermier.